



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51425>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-51425**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : FRANCE TRAVAIL DSI

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection sociale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'appui au pilotage des Directions et de conseils en évolution du SI

Description : Le présent marché d'« appui au pilotage des Directions et de conseils en évolution du SI pour la DSI de France Travail » s'inscrit en complément des marchés de maîtrise d'œuvre et d'intermédiation. Il a pour objet la réalisation de prestations de services auprès des Directions en termes d'appui au pilotage, d'accompagnement à la transformation, de suivi des plans projets, de veille et de conseils. Le lot 1 a pour objet, notamment, les prestations suivantes : • Pilotage et coordination • Expertise opérationnelle • Transformation et suivi des feuilles de route • Gestion du portefeuille d'activités • Appui aux méthodes et à la formation Le lot 2 a pour objet, notamment, les prestations suivantes : • Veille prospective vis-à-vis du monde IT en général et de pairs de la DSI en particulier ; • Études de recherche et d'identification de nouvelles solutions en émergence ou abouties (ou de nouveaux partenaires) sur des périmètres ou fonctionnalités précis avec propositions d'orientations potentielles ; • Accompagnement aux benchmarks ; • Suivi de la transformation et adaptation

Identifiant de la procédure : 065835fb-161d-4649-a47a-502d14c684e0

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72500000 Services informatiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 72500000 Services informatiques

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 24,000,000 EUR

Valeur maximale de l'accord-cadre : 31,200,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation tend à la conclusion d'un accord-cadre exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commande conformément à l'article R2162-3 du Code de la commande publique et conclu avec 1 Titulaire, quel que soit le lot concerné. Les marchés subséquents seront attribués de la manière suivante : Il sera organisé une remise en concurrence systématique des titulaires de l'accord cadre, tel que décrit dans le contrat du présent appel d'offres. Lot 1 : Le marché est conclu avec 1 Titulaire. A titre indicatif, le montant estimatif de l'accord-cadre, lot 1, sur sa durée totale, est de 19 000 000 d'euros HT, soit de 22 800 000 d'euros TTC. Le montant maximum de l'accord-cadre, sur le lot 1, sur sa durée totale est fixé à 24 700 000 d'euros HT, soit à 29 600 000 d'euros TTC. Le marché est conclu pour une durée ferme de 2 ans à compter de la date de notification de la copie de l'acte d'engagement au Titulaire. Les marchés subséquents sont conclus pendant la période de validité de l'accord-cadre. Les bons de commande sont émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre. A l'issue de la période ferme initiale, l'accord-cadre est prorogeable expressément deux (2) fois, par reconduction expresse avec un préavis de trois (3) mois, pour une période d'une (1) année à chaque fois. Le marché ne pourra dépasser une durée maximale de quatre (4) ans. Critères d'attribution Pondérations (en points) Sous-critères et éléments appréciés principaux* 1. ... Financier 50 2. Technique 37 2.1 - Compréhension du besoin (5) 2.2 - Services proposés pour les unités d'œuvre (14,5) 2.3 - Organisation et modalités proposées pour ce marché (9) 2.4 - Mesures et modalités de suivi de la prestation (8,5) 3. RSE 7 3.1 - Aspects sociaux (4) 3.2 - Démarche environnementale (3) 4. Sécurité 5 4.1 - Conformité à la PSSI (3) 4.2 - Compréhension/complétude du PAS (2). 5. Force de proposition et optimisation 1 Ce critère est apprécié sur la base du détail des points d'optimisation fourni par le soumissionnaire (3) Lot 2 : Le marché est conclu avec 1 Titulaire. À titre indicatif, le montant estimatif de l'accord-cadre, lot 2, sur sa durée totale, est de 5 000 000 d'euros HT, soit 6 000 000 d'euros TTC. Le montant maximum de l'accord-cadre, sur le lot 2, sur sa durée totale est fixé à 6 500 000 d'euros HT, soit à 7 800 000 euros TTC. Ces montants n'engagent aucunement France Travail sur un volume de chiffre d'affaires minimum. Le marché est conclu pour une durée ferme de 1 an à compter de la date de notification de la copie de l'acte d'engagement au Titulaire. Les marchés subséquents sont conclus pendant la période de validité de l'accord-cadre. Les bons de commande sont émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre. A l'issue de la période ferme initiale, l'accord-cadre est prorogeable expressément trois (3) fois, par reconduction expresse avec un préavis de trois (3) mois, pour une période d'une (1) année à chaque fois. Le marché ne pourra dépasser une durée maximale de quatre (4) ans. Critères d'attribution Pondérations (en points) Sous-critères et éléments appréciés principaux* 1. ... Financier 40 2. Technique 45 2.1 - Compréhension du besoin (6) 2.2 - Services proposés pour les unités d'œuvre (15) 2.3 - Organisation et modalités proposées pour ce marché (13) 2.4 - Mesures et modalités de suivi de la prestation (11) 3. RSE 7 3.1 - Aspects sociaux (4) 3.2 - Démarche environnementale (3) 4. Sécurité 5 4.1 - Conformité à la PSSI (3) 4.2 - Compréhension/complétude du PAS (2). 5. Force de proposition et optimisation 3 Ce critère est apprécié sur la base du détail des points d'optimisation fourni par le soumissionnaire (3) *Le détail des points par question figure dans les cadres de réponses.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Appui au pilotage des Directions

Description : Le lot 2 a pour objet, notamment, les prestations suivantes : • Veille prospective vis-à-vis du monde IT en général et de pairs de la DSI en particulier ; • Études de recherche et d'identification de nouvelles solutions en émergence ou abouties (ou de nouveaux partenaires) sur des périmètres ou fonctionnalités précis avec propositions d'orientations potentielles ; • Accompagnement aux benchmarks ; • Suivi de la transformation et adaptation

Identifiant interne : 2024-SIAO2404A lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le marché est conclu avec 1 Titulaire. A titre indicatif, le montant estimatif de l'accord-cadre, lot 1, sur sa durée totale, est de 19 000 000 d'euros HT, soit de 22 800 000 d'euros TTC. Le montant maximum de l'accord-cadre, sur le lot 1, sur sa durée totale est fixé à 24 700 000 d'euros HT, soit à 29 600 000 d'euros TTC. Le marché est conclu pour une durée ferme de 2 ans à compter de la date de notification de la copie de l'acte d'engagement au Titulaire. Les marchés subséquents sont conclus pendant la période de validité de l'accord-cadre. Les bons de commande sont émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre. A l'issue de la période ferme initiale, l'accord-cadre est prorogeable expressément deux (2) fois, par reconduction expresse avec un préavis de trois (3) mois, pour une période d'une (1) année à chaque fois. Le marché ne pourra dépasser une durée maximale de quatre (4) ans. Critères d'attribution Pondérations (en points) Sous-critères et éléments appréciés principaux* 1. ... Financier 50 2. Technique 37 2.1 - Compréhension du besoin (5) 2.2 - Services proposés pour les unités d'œuvre (14,5) 2.3 - Organisation et modalités proposées pour ce marché (9) 2.4 - Mesures et modalités de suivi de la prestation (8,5) 3. RSE 7 3.1 - Aspects sociaux (4) 3.2 - Démarche environnementale (3) 4. Sécurité 5 4.1 - Conformité à la PSSI (3) 4.2 - Compréhension/complétude du PAS (2). 5. Force de proposition et optimisation 1 Ce critère est apprécié sur la base du détail des points d'optimisation fourni par le soumissionnaire (3) *Le détail des points par question figure dans les cadres de réponses.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/07/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours: soit contre un acte détachable du contrat dans un délai maximal de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée soit avant la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative Soit après la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours suivant les conditions fixées à l'article R.551-7 du même code- soit par un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général Adjoint SI de France Travail - 70 rue de lagny - 93100 Montreuil

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : FRANCE TRAVAIL DSI

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Conseils en évolution du SI

Description : Le lot 2 a pour objet, notamment, les prestations suivantes : • Veille prospective vis-à-vis du monde IT en général et de pairs de la DSI en particulier ; • Études de recherche et d'identification de nouvelles solutions en émergence ou abouties (ou de nouveaux partenaires) sur des périmètres ou fonctionnalités précis avec propositions d'orientations potentielles ; • Accompagnement aux benchmarks ; • Suivi de la transformation et adaptation

Identifiant interne : 2024-SIAO2404B Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72500000 Services informatiques

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le marché est conclu avec 1 Titulaire. À titre indicatif, le montant estimatif de l'accord-cadre, lot 2, sur sa durée totale, est de 5 000 000 d'euros HT, soit 6 000 000 d'euros TTC. Le montant maximum de l'accord-cadre, sur le lot 2, sur sa durée totale est fixé à 6 500 000 d'euros HT, soit à 7 800 000 euros TTC. Ces montants n'engagent aucunement France Travail sur un volume de chiffre d'affaires minimum. Le marché est conclu pour une durée ferme de 1 an à compter de la date de notification de la copie de l'acte d'engagement au Titulaire. Les marchés subséquents sont conclus pendant la période de validité de l'accord-cadre. Les bons de commande sont émis pendant la durée de validité de l'accord-cadre. A l'issue de la période ferme initiale, l'accord-cadre est prorogeable expressément trois (3) fois, par reconduction expresse avec un préavis de trois (3) mois, pour une période d'une (1) année à chaque fois. Le marché ne pourra dépasser une durée maximale de quatre (4) ans. Critères d'attribution Pondérations (en points) Sous-critères et éléments appréciés principaux* 1. ... Financier 40 2. Technique 45 2.1 - Compréhension du besoin (6) 2.2 - Services proposés pour les unités d'œuvre (15) 2.3 - Organisation et modalités proposées pour ce marché (13) 2.4 - Mesures et modalités de suivi de la prestation (11) 3. RSE 7 3.1 - Aspects sociaux (4) 3.2 - Démarche environnementale (3) 4. Sécurité 5 4.1 - Conformité à la PSSI (3) 4.2 - Compréhension/complétude du PAS (2). 5. Force de proposition et optimisation 3 Ce critère est apprécié sur la base du détail des points d'optimisation fourni par le soumissionnaire (3) *Le détail des points par question figure dans les cadres de réponses.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 01/07/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours: soit contre un acte détachable du contrat dans un délai maximal de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée soit avant la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative Soit après la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours suivant les conditions fixées à l'article R.551-7 du même code- soit par un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général Adjoint SI de France Travail - 70 rue de Lagny - 93100 Montreuil

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : FRANCE TRAVAIL DSI

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : FRANCE TRAVAIL DSI

Numéro d'enregistrement : 13000548109862

Adresse postale : France Travail DSI 70, rue de Lagny

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Pays : France

Adresse électronique : anissa.issop-mamode@pole-emploi.fr

Téléphone : 0000000000

Autres points de contact :

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 399adc0e-3c4b-47a8-b79b-129dd7971a1b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/04/2024 à 11:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2024